



# Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

## **COMMISSION REGIONALE DE BMX**

**REGLEMENT DE LA COUPE, DU CHALLENGE,  
DU CHAMPIONNAT REGIONAL  
ET DE LA COUPE DEPARTEMENTALE DE BMX  
SAISON 2021**

**REGLEMENT DE LA COUPE, DU CHALLENGE, DU CHAMPIONNAT REGIONAL ET DE LA COUPE  
DEPARTEMENTALE DE BMX SAISON 2021**

**Déroulement de la saison sportive de l'année 2021**

**Rappel : Le maillot du club est obligatoire pour tous pilotes ainsi que la plaque latérale**

La saison de BMX se déroulera en 2 phases :

- La phase **1** démarrera en février 2021 et se terminera en Mai 2021  
Elle comportera **6** journées de compétition et s'intitulera **Coupe Régionale**  
*A noter que suite à la crise sanitaire en 2020, le Challenge Régional ne concernera que les prélicenciés*
- La phase **2** démarrera en octobre 2021 et se terminera en Novembre 2021  
Elle comportera **4** journées de compétition et s'intitulera **Coupe Départementale**
- Le Championnat Régional aura lieu après la 3<sup>ème</sup> manche de la Coupe Régionale.(1 journée)  
Le BRP sera le club organisateur de ce championnat 2021.

**Règlement de la saison 2021 ( phase 1 )**

Les catégories de base en version regroupées garçons et filles seront les suivantes :

- Prélencé garçon et Fille + poussine
- Poussin garçon et Pupille fille
- Pupille garçon et Benjamine
- Benjamin garçon et Minime fille
- Minime garçon et Cadette
- Cadet garçon et Junior fille
- Junior et 19 ans et plus (20'')
- Cruiser 1= homme 34 ans et moins (à partir de 13 ans) et Cruiser 2= homme 35 ans et plus
- Dame 19 ans et + ( 20'' et cruiser ) si un minimum de 6 pilotes

- ✓ Pour la Coupe Régionale le surclassement n'est pas autorisé quelque soit la catégorie.
- ✓ Les filles peuvent courir avec les garçons dans leur catégorie officielle si elles le souhaitent.

**Dans un souci d'équité et de sécurité les filles nées en 2007 et 2008 inscrites dans la catégorie inférieure devront rouler en pédales plates pour la Coupe Régionale saison 2021.**

**1) Coupe Régionale**

Elle comportera :

- 6 journées de compétition
- 2 manches par journée pour les catégories : Benjamin, Minime, Cadet, et hommes 17 ans et plus
- 1 seule manche pour les catégories : Poussin, Pupille, Cruiser 1 et 2, dames 19 ans et +

**2) Challenge Régional**

Elle ne concernera que les prélicenciés et comportera :

- 6 journées de compétition
- 1manche par journée

**a) Le classement général final**

Le classement par catégorie sera le suivant :

- Coupe Régionale catégorie Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, 19 ans et plus, Cruiser1 et Cruiser 2, Dame 19 ans et +
- Challenge Régional catégorie " prélicencié " uniquement

A noter que dans les 2 cas toutes les manches courues seront comptabilisées et en cas d'égalité de points le départage se fera comme suit :

- 1- Nombre de meilleures places lors des manches
- 2- Résultat de la dernière manche courue

### 3) Championnat Régional

Il se déroulera sur une journée

Les catégories seront identiques à celles de la Coupe Régionale sauf décision contraire de la CRBMX

**Pour qu'un titre de champion(ne) soit attribué(e) il faut obligatoirement 3 pilotes dans une même catégorie.**

### 4) Les Récompenses

#### (a) Coupe Régionale

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie
- Récompense aux féminines

#### (b) Challenge Régional

- Trophée aux 3 premiers des précenciés + médaille aux 5 pilotes hors podium
- Récompense aux féminines

#### (c) Championnat Régional

- Coupe aux champions et championnes de chaque catégorie (prise en charge par le Comité)
- Trophée au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et récompense aux féminines (prise en charge par le club organisateur)
- Médaille aux 5 pilotes Précencié hors podium.

#### (d) Trophée Jacques DIJOUX

Le Trophée Jacques DIJOUX récompensant le meilleur club de l'année 2021, sera attribué suivant le nombre de vainqueurs de la Coupe Régionale, du Challenge et du Championnat sur la saison.

Il est remis en jeu chaque année avec une prime de **500 €** versé au club gagnant et prise en charge par le Comité Régional de Cyclisme.

### 5) Les Récompenses pour le classement général de la saison

L'ensemble des récompenses est pris en charge par le Comité.

#### a) Coupe Régionale

- Trophée pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des catégories (filles et garçons) Poussin, Pupille, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, 19ans et plus, Cruiser 34 ans et moins, Cruiser 35 ans et plus, Dame 19 ans et +
- Prime aux 8 premiers pilotes de la catégorie 17 ans et plus.

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>
250 €	200 €	150 €	100 €	80 €	70 €	60 €	50 €

#### b) Challenge Régional

- Trophée pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des précenciés
- Récompense aux féminines

#### c) Championnat Régional

- Remise de maillots aux Champions(nes) Régionaux

### 6) Sélection Régionale

#### a) Mode de sélection FRANCE

Seuls les 8 finalistes de chaque catégorie à l'issue de la Coupe Régionale seront autorisés à participer aux compétitions nationales. **Aucune dérogation ne sera acceptée par la Commission Régionale de BMX.**

A noter que les juniors ont la possibilité de choisir entre :

- 1) participer à la catégorie championnat
- 2) participer au challenge France dans la catégorie 17-24 ans

Dans le cas n° 1, le pilote ne pourra plus concourir dans la catégorie 17-24 pour Europe et Monde

## **b) Mode de sélection EUROPE et MONDE**

Seuls, les pilotes ayant fait acte de candidature pourront être qualifiés à l'issue des résultats obtenus par l'ensemble des manches de la Coupe Régionale. En cas d'égalité de points, la meilleure place au Championnat Régional fera office d'arbitrage.

Les pilotes désirant participer à ces 2 épreuves internationales devront se faire connaître dans les meilleurs délais (fin Mars).

A noter que si la date du Challenge Mondial est avancée pour cause d'année olympique la sélection se fera en prenant en compte les points des manches courues de la Coupe Régionale à la date du 28 mars 2021. En cas d'égalité de points le départage se fera comme mentionné dans le paragraphe 6a

Pour ces 2 compétitions, un seul pilote par catégorie d'âge est autorisé à y participer ( règlement fédéral).

### **Pour Europe et Monde**

En cas de désistement du 1er au classement général final d'une des catégories le pilote remplaçant devra obligatoirement recevoir l'aval de la Commission Régionale de BMX pour faire partie de la sélection. Chaque cas sera examiné sur les résultats et la valeur sportive de l'athlète parmi les finalistes, par ordre du classement général final.

## **Règlement de la saison 2021 ( phase 2 )**

- Coupe Départementale : il démarrera en Octobre 2021 et se terminera en Novembre 2021. Elle comportera **4 journées de compétition et servira à la préparation de la saison sportive 2022.**

### **1) Catégories**

Les catégories d'inscription seront celles de l'année 2022.

Les catégories de base en version regroupées garçons et filles seront les suivantes :

- Prélencé garçon et Fille + poussine
- Poussin garçon et Pupille fille
- Pupille garçon et Benjamine
- Benjamin garçon et Minime fille
- Minime garçon et Cadette
- Cadet garçon et Junior fille
- Junior et 19 ans et plus (20'')
- Cruiser 1 = homme 34 ans et moins ( à partir de 13 ans ) et Cruiser 2 = homme 35 ans et plus
- Dame 19 ans et + ( 20'' et cruiser ) si un minimum de 6 pilotes

### **2) Coupe Départementale**

Elle comportera :

- 4 journées de compétition
- 2 manches par journée pour les catégories : Benjamin, Minime, Cadet, Junior et 19 ans et plus
- 1 manche par journée pour les autres catégories.

**Dans un souci d'équité et de sécurité, les pilotes Minime 1 et 2 ainsi que les cadettes inscrites dans la catégorie inférieure ne seront pas autorisés à rouler en pédales automatiques.**

**a) Mode de qualification à l'issue de la Coupe Départementale**

Deux classements généraux seront établis :

Le classement général pour les catégories : Benjamin, Minime, Cadet, Junior et 19 ans et plus : résultats calculés sur les 8 manches courues

Le classement général pour les autres catégories : résultats calculés sur les 4 manches courues.

*En cas d'annulation d'une des manches, le classement se fera sur l'ensemble des manches courues.*

**b) Récompenses lors des manches de la Coupe Départementale**

- Trophée aux 3 premiers de chaque catégorie
- Récompense aux féminines
- Médaille aux 5 pilotes Prélicencié hors podium.

**c) Mode de répartition des pilotes pour la Coupe Régionale et le Challenge Régional saison 2022**

A l'issue des 4 journées de la Coupe Départementale un classement sera effectué suivant la grille officielle d'attribution de points du règlement de la FFC qui ne servira qu'au départage et à la répartition des pilotes.

Toutefois, toutes les catégories ne seront pas concernées du fait qu'il est nécessaire d'avoir au moins 20 pilotes pour pouvoir créer en parallèle une Coupe Régionale et un Challenge Régional.

Seront concernées par ces qualifications les catégories suivantes : Poussin, Pupille, Benjamin, Minime et Cadet

- Les **16** premiers du classement général des catégories Poussin, Pupille, Benjamin, Minime et Cadet ainsi que tous les pilotes des catégories Junior et 19 ans et plus, Cruiser 1 et 2, Dame 19 ans et + sont admis à participer à la Coupe Régionale 2022.
- Les pilotes non sélectionnés pour la Coupe Régionale seront qualifiés pour le Challenge Régional. Sont concernés : les catégories Poussin, Pupille, Benjamin, Open (Minime et Cadet) si nombre de pilotes suffisant.
- A noter que la CRBMX se réserve le droit de repêcher un pilote blessé ( certificat médical à l'appui ) durant les manches de la Coupe Départementale pour le qualifier pour la Coupe Régionale en fonction de sa valeur sportive.

Les pilotes pré-sélectionnés devront, pour être définitivement retenus à la Coupe Régionale, justifier de leur licence 2022 au plus tard le 15 Février 2022.

Les clubs devront transmettre la liste des pilotes concernés et licenciés, au 15 Février 2022 au Comité Régional de Cyclisme.